



**PROCÈS VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 2 JUIN 2025, À 19H30,
À LA SALLE DU CONSEIL**

Sont présents les conseillers suivants :

M. Jacques Bruneau	Mme Francine Garneau
M. Denis Tanguay	M. Stéphane Fillion
M. Luc Lachance	M. Clément Fillion

Formant quorum sous la présidence de Mme Nadia Vallières, mairesse.

Est aussi présent : M. Carl Brochu
Directeur général/greffier-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nadia Vallières, mairesse, déclare la séance ouverte à 19h30.

2. ORDRE DU JOUR

68-06-2025

Il est proposé par M. Denis Tanguay
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter l'ordre du jour suivant tel que présenté.

1) Ouverture de l'assemblée

2) Ordre du jour

3) Première période de questions

4) Procès-verbal séance ordinaire du 5 mai 2025

5) Revenus et dépenses mai 2025

6) Administration :

- 6.1 Rapport PAVL – Volet entretien des routes locales
- 6.2 Règlement #296-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 266-2021
 - A) Avis de motion
 - B) Projet de règlement
- 6.3 Soumissions reçues dans le cadre des travaux de remplacement du revêtement extérieur de l'usine de traitement des eaux usées
- 6.4 Démission de la mairesse suppléante
- 6.5 Nomination d'un maire suppléant
- 6.6 Nomination d'une personne responsable de la bibliothèque René-Blais
- 6.7 Centre d'archives de Bellechasse – Offre de services
- 6.8 Demande Comité des loisirs de Saint-Nazaire – Transport de la surface de dek hockey
- 6.9 Dépenses engagées dans le cadre des activités de représentation
- 6.10 OMH – Budget révisé

7) Correspondances

8) Suivis MRC

8.1 Procès-verbal du mois de mai 2025 de la MRC de Bellechasse

9) Varia

10) Seconde période de questions

11) Levée de l'assemblée

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h32 et se termine à 19h34.

4. PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2025

69-06-2025

Il est proposé par M. Denis Tanguay
appuyé par M. Stéphane Fillion
et unanimement résolu par les conseillers

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025 soit adopté tel que rédigé.

5. REVENUS ET DÉPENSES MAI 2025

70-06-2025

Il est proposé par M. Jacques Bruneau
appuyé par M. Stéphane Fillion
et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le directeur général. Cette liste fait état de 179 952,58\$ de revenus, de 18 825,42\$ de comptes à payer et 29 955,36\$ de dépenses incompressibles.

6. ADMINISTRATION

6.1 Rapport PAVL – Volet entretien des routes locales

71-06-2025

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 137 027\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Clément Fillion
appuyé par M. Jacques Bruneau
et unanimement résolu par les conseillers

QUE la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

6.2 Règlement #296-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 266-2021

A) Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par Clément Fillion, conseiller, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, le Règlement #296-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 266-2021.

B) Projet de règlement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester souhaite autoriser les bâtiments ayant la forme générale d'un demi-cylindre (dôme) partout sur son territoire.

EN CONSÉQUENCE,

Le Conseil municipal de Saint-Nazaire-de-Dorchester dépose le projet de règlement #296-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 266-2021 suivant :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le sixième alinéa (6^e) de l'article 53 est entièrement abrogé.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

6.3 Soumissions reçues dans le cadre des travaux de remplacement du revêtement extérieur de l'usine de traitement des eaux usées

M. Stéphane Fillion, conseiller, se retire de ce point à l'ordre du jour.

72-06-2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu des soumissions dans le cadre des travaux de remplacement du revêtement extérieur de l'usine de traitement des eaux usées ;

Il est proposé par M. Clément Fillion
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

DE retenir la soumission présentée par Construction Cédric Laroche inc. pour un montant de 18 831,25\$ +tx.

6.4 Démission de la mairesse suppléante

M. Carl Brochu, directeur général, dépose une lettre de démission, datée du 12 mai 2025, dans laquelle Mme Francine Garneau, conseillère, donne sa démission au poste de mairesse suppléante.

6.5 Nomination d'un maire suppléant

73-06-2025

CONSIDÉRANT QUE le poste de maire suppléant est vacant depuis la remise de la lettre de démission pour ce poste par l'ancienne mairesse suppléante, Mme Francine Garneau, en date du 12 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 116 du Code municipal du Québec, un maire suppléant peut être nommé parmi les membres du conseil en tout temps.

Il est proposé par Mme Francine Garneau
appuyé par M. Stéphane Fillion
et unanimement résolu par les conseillers

QUE M. Clément Fillion soit nommé maire suppléant pour la période débutant immédiatement jusqu'à la formation du nouveau conseil municipal à la suite des élections municipales de 2025, et ce, afin d'exercer les fonctions de la mairesse en cas d'absence, d'incapacité ou de vacance de cette dernière.

QUE M. Clément Fillion remplace la mairesse en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir ou de vacance de son poste au conseil de la MRC de Bellechasse, au sens de l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*.

6.6 Nomination d'une personne responsable de la Bibliothèque René-Blais

74-06-2025

Il est proposé par M. Clément Fillion
appuyé par M. Stéphane Fillion
et unanimement résolu par les conseillers

DE nommer Mme Sylvie Morin à titre de responsable de la Bibliothèque René-Blais.

6.7 Centre d'archives de Bellechasse – Offre de services

75-06-2025

Il est proposé par M. Stéphane Fillion
appuyé par M. Clément Fillion
et unanimement résolu par les conseillers

D'ACCEPTER l'offre de services du Centre d'archives de Bellechasse portant sur la formation aux outils archivistiques, à la gestion saine des courriels, au cycle de vie des documents, aux exigences légales des organismes publics en matière de renseignements personnels, ainsi qu'à la substitution de documents par numérisation, au montant de 500\$.

6.8 Demande Comité des loisirs – Transport de la surface de dek hockey

76-06-2025

Il est proposé par M. Luc Lachance
appuyé par M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseillers

D'ACCEPTER la demande transmise par les membres du Comité des loisirs de St-Nazaire au conseil municipal, laquelle consiste à solliciter l'aide des ressources de la municipalité afin de les aider à transporter la surface de dek hockey nouvellement acquise.

6.9 Dépenses engagées dans le cadre des activités de représentation

Les conseillers décident unanimement de maintenir le *statu quo* concernant les dépenses engagées dans le cadre des activités de représentation.

6.10 OMH – Budget révisé

77-06-2025

Il est proposé par M. Denis Tanguay
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

D'APPROUVER la version du budget révisé du 21 mai 2025 de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse préparé par la SHQ.

7. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance.

8. SUIVIS MRC

8.1 Procès-verbal du mois de mai 2025 de la MRC de Bellechasse

Le procès-verbal du mois de mai 2025 du Conseil de la MRC de Bellechasse a été transféré aux élus municipaux par courriel, en date du 30 mai 2025.

9. VARIA

9.1 Discussions portant sur les salaires de la direction de la MRC de Bellechasse

Les conseillers adressent à la mairesse, Mme Nadia Vallières, quelques questions concernant les salaires de la direction de la MRC de Bellechasse, qui ont été rendus publics sur les médias locaux.

9.2 Suivi dossier – projet tour de télécommunication TELUS

Les conseillers adressent au directeur général/greffier-trésorier, M. Carl Brochu, quelques questions concernant l'avancement du projet d'installation d'une tour de télécommunications sur le territoire de la municipalité, concernant surtout la demande d'autorisation à faire auprès de la CPTAQ.

Le directeur général/greffier-trésorier, M. Carl Brochu, assure les conseillers qu'il effectuera les suivis nécessaires.

10. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

78-06-2025

Il est proposé par M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseillers

QUE l'assemblée soit levée à 20h22.

Maire

Greffier-trésorier

« Je, Clément Fillion, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »